Plan climat

AGGLO de Brive

Territoire en transition

Un territoire
acteur de la transition
énergétique
et écologique

Le mot du président de l'Agglo

Penser global, agir local

Le Plan Climat de l'Agglomération de Brive s'inscrit dans un mouvement d'ensemble de la préservation de nos ressources et de notre espace de vie, biens indispensables et vitales pour les futures générations.

La transition écologique de notre territoire s'engage autour de 71 actions évaluables et définies en partie par la question de la dépendance énergétique (avec les énergies alternatives à l'énergie fossile), et celle de l'autonomie alimentaire, à l'horizon 2050.

A travers ce document cadre, fruit d'un travail fourni de nos services et de nos experts, s'exprime la voix d'une écologie que nous défendons, pragmatique et mesurable.

La transition climatique n'est plus une option sociétale et environnementale, notre conviction est de dire les choses avec pédagogie et d'accompagner au mieux la prise de conscience.

Ici c'est la France patrimoniale qui a tout pour grandir – pas à tous prix, à l'image des métropoles qui nous entourent – mais au contraire en faisant de notre territoire un modèle de croissance humanisée et préservée.

Frédéric Soulier
Maire de Brive
Président de l'Agglo de Brive

Sommaire

Territoire en transition Page 7

1 . Un territoire qui tend vers plus d'autonomie énergétique Page 11
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE | SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE | CONSOMMATION RESPONSABLE

2. Un territoire qui optimise la gestion des déchets Page 21
VALORISATION DÉCHETS | OUTILS DIGITAUX | EXEMPLARITÉ | SOLS

3. Un territoire qui limite les conséquences du changement climatique Page 27
RESSOURCE EN EAU | VÉGÉTALISATION

4. Un territoire qui accompagne les acteurs vers la transition et le rebond Page 35
ÉCONOMIE | DIGITALISATION | SENSIBILISATION

5. Un territoire intelligent et connecté Page 43
EXPÉRIMENTATION | OUTILS DIGITAUX DE GESTION | APPLICATIONS MOBILES

6. Un territoire qui soutient l'aménagement durable Page 47
MOBILITÉ | HABITAT

Tableaux des actions jusqu'en 2027 Page 55

TERRITOIRE EN TRANSITION
Nos ambitions

Nos ambitions pour un territoire, acteur de la transition énergétique et écologique

La démarche d'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a été initiée par délibération le 27 mars 2017, au terme d'un vaste travail d'état des lieux et d'une concertation approfondie, le PCAET est définitivement adopté le 26 juin 2023.

Une volonté réaffirmée pour l'Agglo de Brive et ses communes :

- D'améliorer la performance environnementale de notre territoire
- De Réduire l'empreinte écologique
- De répondre aux aspirations sociétales

Un plan d'actions qui doit permettre au territoire :

- De devenir un Territoire à Energie Positive
- D'améliorer l'autonomie énergétique du territoire
- D'aller vers la neutralité carbone d'ici 2050
- De diviser par 2 la consommation d'énergie d'ici 2050
- De multiplier par 2,5 la production d'énergies renouvelables d'ici 2050
- De réduire des émissions de gaz à effet de serre de **69%** et les consommations d'énergie de **51% d'ici 2050**

Nos objectifs de réduction des consommations d'énergie

(Par rapport à 2016)

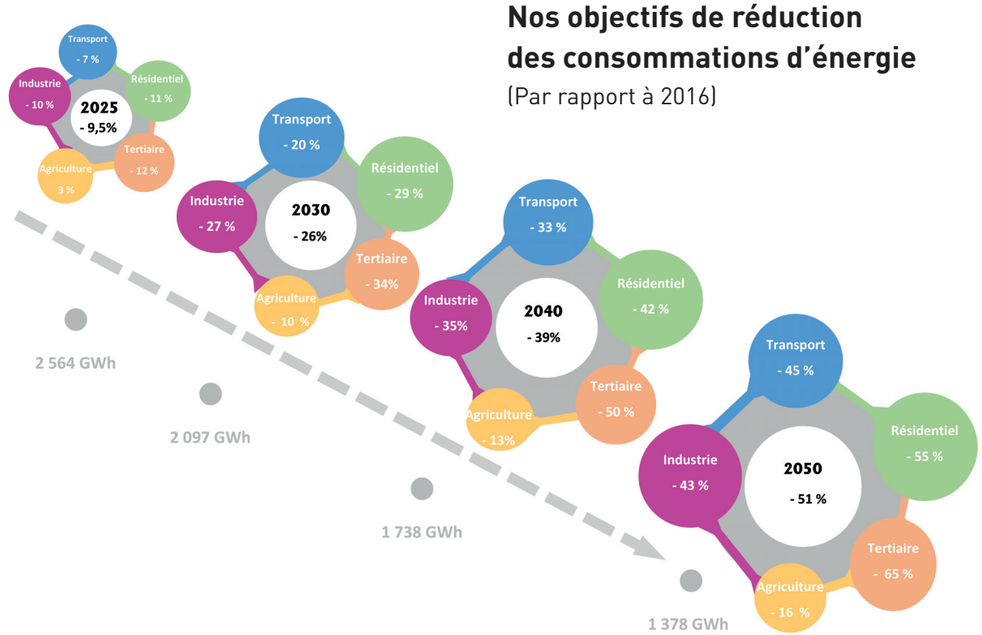

TERRITOIRE EN TRANSITION
Les grands axes

Un territoire qui tend vers plus d'autonomie énergétique
EFFICACITE ÉNERGÉTIQUE | SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE | CONSOMMATION RESPONSABLE

Un territoire qui optimise la gestion des déchets
VALORISATION DÉCHETS | OUTILS DIGITAUX | EXEMPLARITÉ | SOLS

Un territoire qui limite les conséquences du changement climatique
RESSOURCE EN EAU | VÉGÉTALISATION

Un territoire qui accompagne les acteurs vers la transition
ÉCONOMIE | DIGITALISATION | SENSIBILISATION

Un territoire intelligent et connecté
EXPÉRIMENTATIONS | OUTILS DIGITAUX DE GESTION | APPLICATIONS MOBILES

Un territoire qui soutient l'aménagement durable
MOBILITÉ | HABITAT

Un territoire qui tend vers plus d'autonomie énergétique

AMBITION 1. Valoriser pleinement le potentiel d'économies d'énergie en combinant efficacité énergétique et sobriété énergétique
- Minimiser la consommation d'énergie et réduire les consommations inutiles

AMBITION 2. Développer le photovoltaïque et les autres énergies renouvelables
- Vers des projets de productions responsables
- Développer le solaire photovoltaïque sur le patrimoine

Un territoire qui optimise la gestion des déchets

AMBITION 3. Réduire et valoriser les déchets
- Renforcer l'autonomie énergétique en valorisant les déchets
- Développer le solaire photovoltaïque sur le patrimoine

Un territoire qui limite les conséquences du changement climatique

AMBITION 4. Mettre en place une stratégie de rafraichissement urbain
- Faire entrer la nature en ville

AMBITION 5. Préserver la ressource en eau et se prémunir des aléas climatiques
- Réduire le prélèvement sur la ressource de 21 % pour 2028
- Prévenir et se protéger du risque inondation sur le territoire

TERRITOIRE EN TRANSITION
Les grands axes

Un territoire qui accompagne les acteurs vers la transition et le rebond

AMBITION 6. Permettre aux familles de s'impliquer dans la transition écologique du territoire
- Impliquer les usagers

AMBITION 7. Etre au côté du monde économique pour favoriser la transformation, le rebond
- Encourager les projets de développement
- Vers une agriculture durable et une alimentation saine

Un territoire intelligent et connecté

AMBITION 8. Mettre les outils digitaux au services de la gestion durable du territoire et de ses habitants
- Améliorer l'efficience du service public et l'impact environnemental grâce au digital
- Favoriser l'intelligence collective et l'émergence de nouveaux services

Un territoire qui soutient l'aménagement durable

AMBITION 9. Favoriser une mobilité économe
- Disposer d'une offre multimodale et attractive.
- Accompagner les mobilités nouvelles

AMBITION 10. Relever le défis d'un urbanisme durable et intégré
- Mettre les enjeux de développement durable au cœur de la politique de l'habitat
- Aller vers des pratiques renouvelées pour l'aménagement urbain des villes

1. Un territoire qui tend vers plus d'autonomie énergétique

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE | SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE | CONSOMMATION RESPONSABLE

L'énergie représente un gisement de progrès dans la lutte contre le réchauffement climatique. L'action de l'Agglo de Brive comme des autres acteurs impliqués se conjugue à la fois dans la promotion des énergies propres comme de la réduction du gaspillage énergétique

« La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas. »

Principaux constats et chiffres clés

- Les consommations énergétiques du territoire sont estimées à 2 725 GWh, soit 234 353 tep, tous usages et toutes énergies confondus.
- Deux secteurs concentrent plus de deux tiers des consommations : les transports et le résidentiel. Viennent ensuite le tertiaire et l'industriel (15 et 14%) et en dernier, de loin, l'agriculture (2%).

Réalisations

Création d'une microcentrale hydroélectrique sur le barrage de la Couze

Le barrage de la Couze, situé sur la commune de Sainte-Féréole, a pour vocation l'alimentation en eau brute de la station de traitement des eaux de Saint-Germain à Brive. L'Agglo de Brive a construit une microcentrale hydro-électrique, afin de turbiner les volumes excédentaires non prélevés pour les besoins d'alimentation en eau brute. L'énergie produite équivaut à la consommation de 80 à 100 habitations particulières.

Conseil auprès des communes en matière d'optimisation énergétique de leur patrimoine

Le service de conseil en énergie, mis en place et soutenu par l'Agence de la transition écologique (ADEME) et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) est destiné aux collectivités qui n'ont pas la taille ou les ressources suffisantes pour se doter d'un service énergie en interne. Le conseiller, mis au service des collectivités, a pour mission de réaliser un bilan des consommations énergétiques du patrimoine , faire des propositions d'actions, conseiller les collectivités dans leurs projets (études techniques, travaux, subventions dont la valorisation des CEE)...

Le réseau de chaleur urbain

Un réseau inédit de chaleur urbain a été mis en œuvre à partir de 2018. Avec près de 25 km de canalisations, cet équipement alimente l'équivalent de 6000 logements et représente une économie de 12 900 tonnes de CO2 par an (équivalent aux émissions produites par 10 750 véhicules par an). Ce réseau s'appuie sur une alimentation en bois et sur l'énergie produite par l'incinérateur des déchets. Demain, il pourra être complété par le gaz produit par la méthanisation des déchets alimentaires (voir supra).

Projet au sol à Saint-Pardoux

A la suite d'un appel à projet, une ferme photovoltaïque a vu le jour sur la commune de Saint-Pardoux-l'Ortigier. Sur une surface de 35 ha, il développera une énergie de 29 000 Mkwh/an, équivalent à la consommation avec chauffage de 13 400 habitants soit 12,5 % de l'Agglo. Le déploiement de tels équipements est aussi encouragé sur les équipements publics, avec un objectif, soit d'alimentation du réseau public, soit d'autoconsommation.

1. Un territoire qui tend vers plus d'autonomie énergétique
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE | SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE | CONSOMMATION RESPONSABLE

AMBITION 1. Valoriser pleinement le potentiel d'économies d'énergie en combinant efficacité énergétique et sobriété énergétique

OBJECTIFS DE L'AGGLO DE BRIVE POUR 2030

ENERGIE ET GES (2030) :
Tertiaire : -34% de consommations énergétiques et -45% d'émissions de GES
Rénovation du patrimoine public : Rénovation d'une grande partie du patrimoine de l'Agglo et des communes (rénovation légère ou importante)

Minimiser la consommation d'énergie et réduire les consommations inutiles

1 2 3

Action 1. COMMUNES

Modernisation de l'éclairage public

L'éclairage public représente une source de gaspillage énergétique, financier et de pollution visuelle. Un projet de diminution de la consommation énergétique par la modernisation mais aussi d'extinction ou abaissement de l'éclairage nocturne sera entrepris. Dans les communes de l'Agglo, un état des lieux permettra d'identifier les possibilités de modernisation. A l'exception de la ville de Brive, cette action sera pilotée par la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie. Elle pourra donner lieu à des investissements dans les communes.

Pour la ville de Brive l'engagement porte sur la mise en œuvre d'un investissement de 10M€ de travaux sur 3 ans visant 84,6 % d'économie d'énergie (3,5M€ d'économies d'énergie sur 6 ans) et le passage de 100% des luminaires en led (près de 10 000) avec changement des dispositifs de commande et de contrôle.

De nombreuses communes de l'Agglo rénovent également progressivement leur éclairage public : Allassac, Brignac, Chasteaux, Cosnac, Donzenac, Lissac-sur-Couze, Mansac, Malemort, Nespouls, Noailles, Objat, Sadroc, St-Aulaire, St-Cyr-la-Roche, St-Pardoux-l'Ortigier, St-Pantaléon, Ste-Féréole, Turenne, Sadroc, Segonzac, St-Cernin, Ussac, Varetz.

Outre le passage aux ampoules basse consommation, la réflexion porte également pour certaines d'entre elles sur l'amélioration de l'éclairage sportif, la modulation horaire et/ou l'intensité lumineuse.

1 2 3

Action 2.

COMMUNES AGGLO

Achat d'électricité verte pour l'éclairage public

Les économies attendues avec les opérations de modernisation de l'éclairage public permettront d'intégrer une part d'électricité verte, dont le coût est 30% plus élevé.

Action 3.

AGGLO

Optimisation et rénovation énergétique des bâtiments publics

- Mise en place d'un outil interne de connaissance des consommations des fluides du patrimoine de la ville de Brive et l'Agglo avec récupération et traitement des données des concessionnaires.
- Réalisation de diagnostics thermiques des 10 équipements les plus énergivores.
- Définition d'un plan pluriannuel d'investissement de confort d'hiver (isolation) et de confort d'été (alternatives à la climatisation).
- Accompagnement des communes dans leur démarche de rénovation et d'optimisation énergétique :
  - Réalisation d'un bilan annuel des consommations par commune avec alerte en cas de pic de consommation anormale et conseil en énergie
  - Accompagnement sur la rénovation énergétique des bâtiments
  - Accompagnement sur l'identification du potentiel d'énergies renouvelables sur le patrimoine de la collectivité

COMMUNES

Près de 8 communes sur 10 mènent des programmes de rénovation énergétique des bâtiments publics. Les salles omnisports (Ussac), les équipements sportifs (Varetz), les salles polyvalentes (St-Cyr-la-Roche, Louignac, St-Cernin, Brignac) ainsi que les écoles (Varetz, Turenne) font l'objet d'une attention particulière et sont progressivement mises à niveau.

Action 4.

AGGLO

Réduction des consommations énergétiques des ouvrages d'eau et d'assainissement

Le contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion des services d'eau et d'assainissement sur la période 2022-2028 engage le délégataire sur la réduction des consommations énergétiques principalement sur la station d'épuration de Brive (48% de la consommation électrique totale des services Eau et Assainissement) et sur les usines de production d'eau potable (30% de la consommation totale).

Sur la station d'épuration de Brive les objectifs quantitatifs sont les suivants :

Passer de 6240 MWh/an à 3250 Mwh/an
Piloter la station avec Aquadvanced Usines (80 MWh/an)
Optimiser le traitement biologique : - 400 MWh/an
Optimiser la production d'air : - 480 MWh/an
Arrêter le procédé Mycet : - 1350 MWh/an
Atteindre une siccité de 25% : -660 MWh/an

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Action 5.

COMMUNES

Identification des procédés moins énergivores pour l'alimentation de la piscine, de la patinoire et des autres équipements sportifs

La patinoire de Brive fera l'objet d'une étude complète de réhabilitation et de remise à niveau. Concernant la piscine municipale de Brive une remise en service du système d'ultrafiltration pour l'optimisation de la consommation en eau et le remplacement des appareils d'éclairage des bassins actuellement à lampes à décharges par des leds seront envisagés.

Action 6.

AGGLO

Récupération d'énergie calorifique et hydraulique dans les réseaux

Les réseaux d'eau sont une formidable réserve d'énergie. L'expérimentation de solutions techniques de type micro-turbines dans les réseaux d'eau pourraient être déployées sur les sites les plus pertinents, notamment à l'occasion de travaux (avenue Maillard par exemple).

L'ambition de l'Agglo est également de tenter de récupérer les kilowatt-heures d'énergie thermique des canalisations d'eaux usées et tièdes pour chauffer des bâtiments.

La rentabilité et le potentiel variant au cas par cas, une première phase d'étude visant à étudier la faisabilité et l'opportunité de développer de telles solutions sera envisagée.

1. Un territoire qui tend vers plus d'autonomie énergétique
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE | SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE | CONSOMMATION RESPONSABLE

AMBITION 2. Développer le photovoltaïque et les autres énergies renouvelables

Sur le territoire de l'Agglo, la production d'énergies renouvelables est de 330,8 GWh, principalement via le bois énergie (45%) et l'hydroélectricité (39%), dans une moindre mesure la méthanisation (13 %). Ce niveau de production permet une couverture de l'ordre de 12% de la consommation énergétique totale du territoire.

Les potentiels de développement les plus importants concernent les filières actuellement les moins développées sur le territoire, à savoir l'éolien, le solaire thermique et le photovoltaïque.

OBJECTIFS DE L'AGGLO DE BRIVE POUR 2030

- ÉNERGIE ET GES (2030) :
  33% des besoins énergétiques couverts par les ENR&R énergies renouvelables et de récupération

Solaire PV (photovoltaïque) :
Atteindre les potentiels (240,8 GWh) en combinant :
- Les installations sur grandes toitures (40 installations sur grande toiture des bâtiments tertiaires, agricoles et industriels)
- Les installations sur habitations privées (environ 12000 installations sur habitats individuels autoconsommations collectives citoyennes)
- Les parcs solaires au sol (25 ha au sol)

Autres énergie renouvelables :
Valoriser les potentiels de développement identifiés (environ 500 GWh supplémentaires)
dans le respect de la Loi Climat :
- En développant la méthanisation (5-6 projets permettant de produire 16 GWh supplémentaires d'ici 2030)
- Achat d'électricité verte...
- Projets chaleur (géothermie, solaire thermique, bois énergie...)
- Microhydraulique (canalisations...)

Vers des projets de productions responsables

1 2 3

Action 7.

AGGLO

Développer la méthanisation agricole et urbaine sur le territoire de l'Agglo

- **Porter un projet de valorisation énergétique des boues de la station d'épuration et éventuellement des biodéchets**

Dans le cadre du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) Limousin, une étude du potentiel méthanisable a été menée en 2012 et a eu pour objet d'estimer le gisement de ressources et déchets méthanisables dans la région. Cette étude a montré un potentiel intéressant sur le territoire de l'Agglo de Brive. Par ailleurs, une collecte des biodéchets est en train de se déployer sur le territoire et constituera une ressource méthanisable intéressante. Par conséquent, dans le cadre de la stratégie de développement des énergies renouvelables de notre collectivité, la collectivité porte un projet de méthanisation territoriale avec des intrants issus de la station d'épuration de Gourgue Nègre (boues, graisse), de la collecte des biodéchets, de l'industrie agro-alimentaire et du secteur agricole du territoire.

- **Renforcer le maillage du réseau de gaz par GRDF pour soutenir le biométhane en injection**

Dans le cadre du zonage de raccordement de BRIVE, 3 renforcements/maillages sont validés par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) :
- Maillage entre Objat et Saint Viance 2.1 km en Distribution 220 k€.
- Maillage entre Saint Viance et Brive via Ussac 1,8 km en Distribution 180 k€.
- Maillage entre Terasson et Brive via Larche, La Feuillade et Pazayac 3.0 km en Distribution 280 k€.

Le premier maillage est en service pour les besoins du projet METH'ALLASSAC. Les autres investissements seront déclenchés par de nouveaux projets, en fonction des nécessités. L'objectif de ces renforcements/maillages est de ne faire qu'une seule maille, un seul exutoire pour tous les projets qui injecteront sur cette zone.

1 2 3

Action 8.

AGGLO

Projet de microcentrale de la Mouthe sur la Vézère

- Étude avant-projet réalisé - puissance de 120KW
- Étude complémentaire de la passe à poissons pour conformité réglementaire
- Réalisation des travaux 2023-2024

Action 9.

AGGLO

Porter le contrat chaleur renouvelable

- Étude de préfiguration des besoins chaleur et portage le cas échéant d'un contrat de territoire ADEME Fonds Chaleur pour accompagner financièrement les projets.
- Sensibiliser et inciter les communes et entreprises à réaliser une étude de conversion aux énergies renouvelables thermiques (solaire thermique, bois énergie, géothermie...).
- Accompagner les acteurs dans leurs projets.

Action 10.

AGGLO

Accompagner l'émergence d'une filière « hydrogène vert » sur le territoire

Dans le cadre de la transition énergétique, la production, le stockage et l'utilisation de l'hydrogène bas-carbone et renouvelable représente un enjeu majeur à l'échelle de l'Europe, de la France et donc ses territoires. L'hydrogène vert c'est non seulement l'opportunité d'alimenter le secteur des transports, mais également pallier l'intermittence des énergies renouvelables au moyen du stockage d'électricité, et décarbonner le secteur industrie.

Fort de ce constat et dans le cadre du déploiement du plan hydrogène, le bassin de Brive se saisira de ce sujet :

- En réalisant par exemple une veille technologique sur les matériels roulants disponibles pour le réseau de transport urbain.
- En lançant un appel à manifestation d'intérêt pour faire émerger un écosystème hydrogène
- En intégrant dans le cadre de son plan de renouvellement de sa flotte de bus urbain mis à disposition du délégataire des bus à hydrogène et en réalisant les travaux de mise aux normes du dépôt de bus mis à disposition également du délégataire pour l'entretien et la maintenance de ses véhicules.

Action 11.

COMMUNES

Déploiement du réseau biomasse

- Accroître le réseau de distribution de chaleur au-delà des 24 km déjà réalisés.
- Etudier les possibilités d'extension et de raccordement des communes limitrophes.

Développer le solaire photovoltaïque

1 2 3

Action 12.

AGGLO COMMUNES AUTRE MO

Plan de développement du photovoltaïque

L'Agglo de Brive s'attachera à court et moyen termes à développer l'énergie photovoltaïque chaque fois que cela est possible au sein de son patrimoine et à inciter et à coordonner un maximum de projet sur le territoire :

- Étude de faisabilité fournie par le délégataire de la Délégation de Service Public (DSP) eau pour la stations d'eau potable Agudour (Voutezac) et l'usine de traitement Pigeon Blanc (Ussac)
- Projet d'autoconsommation au sein de Novapole (Saint-Viance) : d'une puissance de 36 KWc, ce projet a une visée principale d'expérimentation. L'équipement sera installé au sol sur la parcelle où est installée la pépinière d'entreprises agroalimentaires Novapole. Il sera adapté au profil de consommation afin de produire de l'électricité qui sera directement consommée par le site avec les consommateurs présents sur la zone.
- Accompagnement de projets privés d'autoconsommation collective (assistance technique).
- Analyse des sites en autoconsommation (ex stadium, parkings...).
- Analyse d'opportunité sur les bâtiments publics notamment les équipements sportifs (réaménagement du dojo de Brive).
- Repérage des espaces (sol, plan d'eau, parking) propices et analyser l'opportunité.
- Mise en place progressive d'une assistance à maitrise d'ouvrage communautaire pour les équipements photovoltaïques développés dans les communes.
- Soutien des projets d'agrivoltaïsme qui permettent une synergie entre production agricole et production photovoltaïque.

De nombreux projets photovoltaïques sont en cours dans les communes : COMMUNES
Salle polyvalente d'Ussac, mairie de Nespouls, bâtiments publics d'Objat, salle des fêtes de Chartrier-Ferrière, halle de Chabrignac, préau de l'école de Turenne.

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Action 13.

AGGLO AUTRE MO

Accompagner le développement du photovoltaïque au sein des entreprises

- Étude d'opportunité photovoltaïque à envisager dans le cadre des accompagnements assurés par Brive Entreprendre.
- Actions de sensibilisation avec le Centre Régional Energies Renouvelables (CRER), la chambre de commerce et d'industrie (CCI).
- Accompagnement financier des entreprises pour la réalisation des études.

2. Un territoire qui optimise la gestion des déchets

VALORISATION DÉCHETS | OUTILS DIGITAUX | EXEMPLARITÉ | SOLS

La production de nos déchets sur notre territoire comme au niveau national produit des effets néfastes sur la préservation de notre environnement. Elle représente par ailleurs un coût croissant pour assurer leur collecte, leur traitement et leur valorisation.

Depuis plusieurs années, des progrès ont été réalisés, mettant fin à la croyance du « tout incinéré ». Mais ces premiers résultats appellent des étapes supplémentaires dans le développement du tri multi-filière et dans le changement de nos habitudes de consommation.

Principaux constats et chiffres clés

- 344 kg de déchets générés par chaque néo-aquitain en une année.
- 35% : Taux de valorisation matière et organique en Corrèze (INSEE) (France : 41%).

Réalisations

Expérimentation bio déchets

Le développement des filières de tri a été étendu aux déchets de table ou « fermentescibles », sous la forme d'une expérimentation lancée en 2016 dans un quartier de Brive. La collecte s'étend aujourd'hui sur plusieurs quartiers et couvrira toute la ville d'ici 2025. Avec cette nouvelle filière, nous réduisons d'autant les déchets partant à l'incinération ou l'enfouissement (poubelle marron). Les fermentescibles constituent une ressource réutilisable pour la fertilisation des sols (compost) et la fourniture d'une source d'énergie gratuite(méthanisation) qui pourra être couplée.

Politique zéro phyto

La gestion des espaces publics a intégré une nouvelle gestion responsable :

- Fin de l'utilisation de produits phytosanitaires au profit du désherbage manuel ou thermique.
- Gestion différenciée des espaces, (où chacun est entretenu selon un objectif propre), par exemple certains d'entre eux sont totalement libres de tontes afin de favoriser le développement de la faune et de la flore).

2. Un territoire qui optimise la gestion des déchets
VALORISATION DÉCHETS | OUTILS DIGITAUX | EXEMPLARITÉ | SOLS

AMBITION 3. Réduire et valoriser les déchets

Dès 2014, le coût du service aux usagers a été ajusté au plus près de leur consommation réelle, selon la notion du « moins je produits de déchets, moins je paie ». La part dite incitative correspond aujourd'hui à 45 % du montant de la facture tendue chaque année.

OBJECTIFS DE L'AGGLO DE BRIVE POUR 2030

- **Energie et GES** : - 50% d'émissions de GES du secteur en 2030
- **Qualité de l'air** : déploiement de réseau de capteurs
- **Améliorer la collecte et le traitement des déchets**
- **Valoriser le tri des déchets**
- **Favoriser le réemploi**

Renforcer l'autonomie énergétique en valorisant les déchets

1 2 3

Action 14.

SIRTOM COMMUNES AUTRE MO

Déployer la collecte des biodéchets

Les biodéchets, également nommés fermentescibles, regroupent les déchets issus de ressources naturelles animales ou végétales. Dans les déchets ménagers, ils sont constitués surtout des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires), des déchets verts du jardin (tailles de haie, tontes de gazon, feuilles mortes...) et des déchets en cellulose (essuie-tout, mouchoirs en papier).
Les biodéchets se dégradent sous l'action des bactéries et d'autres micro-organismes : ils ont la capacité de fermenter, d'être valorisés par le compostage et la méthanisation.

Une expérimentation a débuté en octobre 2016 par le secteur des Rosiers à Brive et étendue au quartier de Bouquet en novembre 2017 et sur la commune de Donzenac en janvier 2018. La collecte des bio déchets pourrait être progressivement déployée :

Le déploiement continue dans les quartiers de Brive

Dans certains bourgs de l'Agglo
- 2024 Malemort.
- 2025 Saint Pantaléon.

Sur les sites de gros producteurs
Grace à l'installation de conteneurs collectifs en apport volontaire
- 2023 Objat.
- A l'étude : Ussac, Varetz, Saint-Pantaléon.

1 2 3

Action 15.

SIRTOM COMMUNES AUTRE MO

Faire évoluer la collecte

- **Refonte de la collecte du centre-ville de Brive** : optimisation de la collecte, équipement d'au moins 10 sites de colonnes enterrées de sorte que chaque habitant dispose d'un lieu de collecte à moins de 100 mètres.
- **Identification de solution pour la gestion des cartons.**
- **Développer le tri** : créer un maillage de colonnes enterrées, développer le tri « emballage » en porte à porte sur l'agglomération.

Avoir des pratiques exemplaires au sein de nos collectivités

1 2 3

Action 16.

SIRTOM

Adopter une stratégie globale et prospective de la gestion des déchets

- Étude pour la digitalisation du système de collecte du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) que ce soit concernant des contenus et des contenants
- Élaboration du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2022-2028 :
  - Établir un diagnostic du territoire.
  - Fixer les objectifs du programme et des actions, définir les indicateurs et le suivi.
  - Élaborer le plan d'actions en concertation.
  - Estimer les impacts environnementaux et économiques des actions.

1 2 3

Action 17.

SIRTOM

Être exemplaire en matière de tri et accompagner les communes dans le tri au sein de leurs bâtiments

Organisation du tri du papier sur les bâtiments de la ville de Brive et de l'Agglo en mettant en place des bornes à papier à proximité des bâtiments publics pour faciliter la collecte.

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Action 18.

AGGLO SIRTOM AUTRE MO

Impulser collectivement de nouvelles initiatives zéro déchets

- Déployer l'utilisation du broyeur de déchets verts dans les communes en lien avec le SIRTOM.
- Expérimentation du consignage auprès de certains professionnels (brasseurs, restaurateurs).
- Réflexions en vue du recyclage des déchets spécifiques et notamment des couches jetables.

Action 19.

AGGLO SIRTOM AUTRE MO

Faciliter le réemploi et la réparation

- Communiquer autour des zones de réemploi dans les déchèteries.
- Valoriser les actions itinérantes et l'opération répar'acteur.
- Étudier l'opportunité d'une plateforme pour les actions de réemploi/réparation/recyclage/troc.

3. Un territoire qui limite les conséquences du changement climatique

RESSOURCE EN EAU | VÉGÉTALISATION

L'adaptation des territoires au changement climatique est devenu en quelques décennies un enjeu majeur. Comment aménager nos territoires urbains et ruraux ? Comment rendre plus efficace et économe la gestion des ressources ? Comment maintenir et protéger la biodiversité ? Comment se prémunir des aléas climatiques ? Autant de questions auxquelles les collectivités sont confrontées et tentent d'apporter des éléments de réponse.

Principaux constats et chiffres clé

- Températures moyennes en hausse d'environ 2° d'ici 2050.
- 75% du territoire régional en insuffisance chronique de ressource en eau.
- Nécessité de développer des actions de réduction et de compensation des risques climatiques sur le bâti, l'espace public, les espaces naturels.

Réalisations

Protection des espaces végétaux	Dans le cadre des documents de portée règlementaire : les espaces boisés classés dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), les arbres remarquables dans les sites patrimoniaux remarquables.
La voie verte	La réalisation de la voie verte (18 km de la Gare d'Aubazine au Pont de Grange) représente une mise en valeur inédite de la Corrèze. Elle a suscité autour de cette rivière un environnement à la fois bucolique et ludique, qui permet à chacun de s'approprier cet espace unique. La valorisation de ce lieu passe par de nombreuses opérations d'entretien et de restructuration des berges mais aussi de restauration écologique.
Jardins partagés	Certaines communes, la ville de Brive aménagent des espaces en jardins familiaux ou en jardins collectifs, amenant ainsi les citoyens à reconnecter avec les pratiques agro-écologiques et à consommer local.

3.Un territoire qui limite les conséquences du changement climatique
RESSOURCE EN EAU | VÉGÉTALISATION

AMBITION 4. Mettre en place une stratégie de rafraichissement urbain

OBJECTIFS DE L'AGGLO DE BRIVE POUR 2030

Adaptation :
- Soutenir et préserver les ressources naturelles du territoire.
- Adapter les modes de vie pour une résilience face au changement climatique.
- Assurer la pérennité de la richesse de la biodiversité du territoire.

Séquestration carbone :
- A l'horizon de 2030, accroissement de 7% (2000 hectares environ) de la surface végétalisée (enherbée, forestière, nature en ville...).
- 1 arbre en milieu urbain = 30kg CO2/an.

Faire entrer la nature en ville

La végétalisation du tissu urbain est encouragée sur des espaces larges (réalisation du parc Simone Veil, ouverture et valorisation de la vallée de Planchetorte, modernisation des parcs de jeux ou du parc des Perrières...). A Brive, en lien avec les conseils de quartier seront encouragés les poses de bacs (plantes, légumes, fleurs etc.) et l'octroi de permis de végétaliser dont le principe pourra être expérimenté avec les services techniques et les professionnels concernés. Les places les plus minérales seront aussi végétalisées pour susciter la présence d'îlots fraîcheur : place Saint-Pierre, place de la Halle, secteur Churchill).

1 2 3

Action 20. COMMUNES AGGLO

Ramener du végétal dans les espaces publics

Le mouvement en faveur de la végétalisation urbaine amorcé à Brive comme dans de nombreuses autres communes sera amplifié à court et moyen termes :

- Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école : Varetz, Nespouls, St-Cernin-de-Larche.
- Végétalisation des cimetières : Turenne, Mansac, St-Cernin-de-Larche.
- À Brive, actualisation de la charte de l'arbre et du végétal en milieu urbain au regard notamment des espèces végétales adaptées.
- Désimperméabilisation et engazonnement des parkings à St-Pardoux-l'Ortigier, à Nespouls ou Objat.
- Réintroduction du végétal à l'occasion des programmes d'aménagement des centres-bourgs à Malemort, à St-Pantaléon.

Action 21. COMMUNES

Développer les îlots de fraicheur sur le territoire

Les services de la ville de Brive ont d'ores et déjà ouvert une réflexion afin de programmer la plantation d'arbres remarquables, l'aménagement de toitures et de murs végétalisés. Cette réflexion sera étendue et intensifiée en plusieurs étapes :

- Identification des îlots de chaleur.
- Mise en place des îlots de fraicheur et d'un parcours fraicheur sur le centre de Brive.
- Développement des projets de végétalisation des bâtiments.
- Expérimentation du permis de végétaliser.

Action 22. COMMUNES AGGLO AUTRE MO

Favoriser la biodiversité

- Développer des carrés de la biodiversité sur les lieux publics, écoles...
- Poursuivre la limitation de l'éclairage public pour favoriser la biodiversité nocturne
- Limiter les espèces envahissantes (moustique tigre, frelon asiatique, ambroisie...)
- Création d'une zone natura 2000 à Noailles, arrêté de protection du biotope à St-Cernin.
- Mise en place d'un arboretum à Allassac.
- Tonte raisonnée et décalée, sols non retournés, paillage, semences paysannes à Objat.

Action 23. COMMUNES AGGLO

Renaturer les berges de la Corrèze

Sur les rives de la Corrèze une attention particulière sera portée à la conservation des ripisylves qui jouent un rôle majeur pour le maintien de la biodiversité.

Un projet de renaturation des berges de la Corrèze vise :
- À la conservation et à la replantation des ripisylves et des végétations de bords de cours d'eau qui jouent un rôle majeur pour le maintien de la biodiversité.
- À un resserrement de l'écoulement dans le fond du lit mineur afin de préserver une lame d'eau suffisante en période d'étiage.
- À la création de zones propices au développement de la faune aquatique.

Action 24. COMMUNES

Réhabiliter le parc des Perrières

Situé sur les hauteurs de Brive, le parc des Perrières offre aux visiteurs 17 hectares préservés en espace naturel. Ce parc abrite également le rucher école confié à l'association Abeille corrézienne qui permet d'accompagner les apiculteurs dans leur travail et de sensibiliser les jeunes et les habitants à l'importance des abeilles domestiques et sauvages. Par ailleurs, un sentier nature avec une panneautique spécifique pour sensibiliser à la biodiversité a été mise en place en 2015. Un espace assez important est laissé à la régénération naturelle d'un boisement. L'enjeu de ce parc est de concilier loisirs des habitants avec mise en place d'équipements spécifiques et préservation de la biodiversité. Les actions suivantes seront mises en place :

- Mise en place d'un plan de gestion différenciée; ce plan permettra de définir par type de zone l'usage, la fréquence et le type d'entretien.
- Mise en place d'un carré de la biodiversité de 700 m^2 sous le verger à des fins de sensibilisation du public, d'autres pourront être mis en place.
- Évolution de la fête de l'abeille vers la fête des abeilles pour mettre en avant tous les pollinisateurs sauvages et test d'un jeu de piste sur la biodiversité

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Action 25. COMMUNES

Développer l'écopastoralisme pour l'entretien des espaces verts

- À Brive, identifier des espaces adaptés avec le service espaces verts de la ville de Brive et tester sur un ou deux sites pilotes avant déploiement éventuel du dispositif.
- À St-Cernin, la municipalité étudie l'opportunité et la faisabilité de traiter le plateau du Fournet et une partie du Causse grâce à l'écopastoralisme.

Action 26. COMMUNES

Valoriser l'école des Vergnes

- Réflexion pour faire émerger un espace de type ferme pédagogique, maison de la nature.

3.Un territoire qui limite les conséquences du changement climatique
RESSOURCE EN EAU | VÉGÉTALISATION

AMBITION 5. Préserver la ressource en eaux et se prémunir des aléas climatiques

Élément vital de notre patrimoine naturel, l'eau est une ressource qui doit être préservée et valorisée. Un enjeu à la fois environnemental, paysager et social.

OBJECTIFS DE L'AGGLO DE BRIVE POUR 2030

- Soutenir et préserver les ressources naturelles du territoire
- Adapter les modes de vie pour une résilience face au changement climatique
- Assurer la pérennité de la richesse de la biodiversité du territoire

Réduire le prélèvement sur la ressource de 21 % pour 2029

- **Prélever moins d'eau :** Chaque année, nous prélevons 8 milliards de litres d'eau au milieu naturel, au titre de nos diverses activités (consommation domestique, industrielle, etc.).
- **Améliorer la qualité de l'eau :**
  Depuis 2014, 21 M€ ont été consacrés à la modernisation des équipements de production et de traitement de l'eau. Ces efforts permettent non seulement d'améliorer la qualité de l'eau mais aussi d'optimiser son utilisation et réduire les prélèvements.
- **Ne pas sacrifier le pouvoir d'achat :**
  La recherche de la qualité : ne s'est pas faite au détriment du pouvoir d'achat. En 2018-2019, le prix de l'eau a baissé de 20 %, représentant une économie de 100 € pour la consommation d'un ménage-type (famille avec deux enfants).
- **100% :** C'est le taux de conformité de l'eau distribuée aux usagers après contrôles sanitaires bactériologiques et physico-chimiques.

1 2 3

Action 27. COMMUNES

Améliorer le rendement du réseau d'eau potable

Pour répondre à l'enjeu de réduction des consommations, le futur délégataire installera des capteurs de mesure de pression sur le réseau afin d'identifier et localiser rapidement les zones de fuite pour y remédier. En complément, le déploiement sur le territoire de l'Agglo du dispositif de télérelève des compteurs des usagers permettra d'identifier le plus rapidement possible les fuites qui pourraient survenir dans les parties privatives des usagers, permettant ainsi une information en temps réel auprès des propriétaires.

Action 28.

COMMUNES

Réduire les consommations d'eau de nos collectivités

À ce titre, la ville de Brive entend engager des économies d'eau potable dans la gestion des espaces verts. Il s'agira par exemple de mieux prendre en compte le processus d'évapotranspiration des végétaux, c'est-à-dire les pertes réelles d'eau évaporée par le sol et les plantes dans la journée. L'arrosage sera ainsi ajusté en fonction des besoins des plantations et les temps et horaires pourront être réajustés.

La mise en place de sondes tensiométriques reliées à des programmateurs d'arrosage automatique (arbres - terrains de sports, Golf, etc.), le paillage, la création d'une palette végétale peu consommatrice d'eau et préservant l'humidité des sols sont autant de mesures complémentaires qui seront mobilisées.

Un logiciel de suivi des consommations liées au cadre de vie (fontaine et borne) et à la défense incendie actuellement non mesurées pourra également être déployé à court terme.

Dans le cadre de cette action, la ville de Brive étudiera également les possibilités de :

- L'installation de mousseurs aux robinets présents dans les sanitaires des écoles de Brive et progressivement dans les autres bâtiments propriété de la ville.
- La récupération des eaux de pompage du parking souterrain pour utilisation sur balayeuse par exemple, réutilisation des eaux de pluie pour l'usage sanitaire chaque fois que les projets de construction/réhabilitation le permettent (site Causse Corrézien).
- En collaboration avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère (SIAV), la mise en place d'une économie circulaire de l'eau sur le golf de Brive.

Action 29.

COMMUNES

Réutiliser les eaux de pluie

Les communes de l'Agglo sont nombreuses à réutiliser les eaux de pluie dans un soucis d'économie et de lutte contre les sécheresses. A Allassac et à St-Aulaire par exemple les eaux de pluie sont systématiquement réutilisées pour l'arrosage des végétaux mais aussi l'alimentation des balayeuses. Objat s'est doté d'un récupérateur dans le même but tandis qu'à Ussac, la municipalité a entrepris d'équiper les robinets des bâtiments communaux d'économiseurs d'eau.

À Brive, l'installation de cuves de récupération dans le cadre des travaux sur les réseaux sera envisagée lorsque cela est possible (réseaux séparatifs).

Action 30.

AGGLO AUTRE MO

Construire une vision partagée de la ressource en eau afin de palier le risque de raréfaction de la ressource en eau (Vézère à sec en 2050)

L'axe Vézère présente un fonctionnement atypique du fait de la succession de barrages. Les contraintes liées au débit réservé peuvent conduire à l'interdiction du prélèvement à usage de production d'eau potable au impactant les activités agricoles, touristiques ou industrielles. Ainsi il est proposé la réalisation d'une étude à l'échelle du bassin versant de la Vézère afin de déterminer un débit réservé juste et harmonisé pour l'ensemble des usages.

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Action 31.

AGGLO COMMUNES

Réutiliser les eaux usées prétraitées

L'offre du délégataire prévoit la réalisation d'une étude de faisabilité pour la réutilisation des eaux usées traitées sur la station d'épuration de Brive. La réutilisation pourrait servir à l'arrosage d'espaces verts, au curage des réseaux d'assainissement ou au nettoiement des voiries. Parallèlement, une des premières réalisations pourrait concerner la récupération des eaux de lavage et de vidange de la piscine afin d'alimenter les balayeuses de la ville de Brive.

Prévenir et se protéger du risque inondation sur le territoire

1 2 3

Action 32.

COMMUNES AGGLO AUTRE MO

Elaborer un schéma de gestion des eaux pluviales

Les communautés d'agglomération exercent à titre obligatoire la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines depuis le 1er janvier 2020. Les difficultés liées à l'évaluation des transferts de charges rendent encore difficiles cette prise de compétence.

L'élaboration d'un schéma de gestion des eaux pluviales à l'échelle de l'Agglo permettrait :

- De dresser un état des lieux assorti d'un diagnostic des réseaux de chaque commune.
- D'établir un zonage d'assainissement pluvial (cartographie et règlement).
- De proposer un programme de travaux pour l'assainissement pluvial pour les 5 à 10 prochaines années.

Action 33.

AUTRE MO

Révision du Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation (PPRI) pour intégrer les affluents de la Vézère

Après le porter à connaissance de l'étude des zones inondables du Maumont et de ses affluents le Clan et la Pourette en octobre 2021, la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Corrèze doit engager la révision du PPRI de la Vézère à compter de 2022.

4. Un territoire qui accompagne les acteurs vers la transition et le rebond

ÉCONOMIE | DIGITALISATION | SENSIBILISATION

Face à la crise, le soutien des collectivités est nécessaire pour accompagner les transitions à opérer et pour soutenir et relancer l'activité économique. Une vigilance particulière est apportée au secteur du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

La transition des entreprises vers un modèle économique à la fois plus performant et plus durable s'accompagne également d'actions à destination des habitants, acteurs importants de la transformation.

Principaux constats et chiffres clés :

- 6 212 emplois dans l'industrie
- 32 095 hectares de surfaces agricoles sur l'Agglo de Brive

Réalisations :

Le cadastre solaire

Le solaire pour tous les propriétaires ? Oui, grâce à la réalisation d'un atlas solaire, mesurant l'incidence du rayonnement solaire. Il fournit ainsi à chaque décideur, public ou privé, les renseignements utiles pour installer ou non un équipement photovoltaïque optimisé.

La démarche Corrèze à Table

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Corrèze, l'Agglo favorise la production et la consommation de produits locaux sur son territoire en incitant les communes à intégrer les produits locaux en restauration collective. La démarche consiste à identifier des producteurs locaux en capacité de fournir les cantines de l'Agglo et à les mettre en relation avec les collectivités. La Chambre d'agriculture accompagne également la commune et plus particulièrement le personnel de restauration scolaire et met à disposition les visuels des marques « A table avec les produits origine Corrèze » auprès des mairies participantes. A ce jour, 25 communes ont contractualisé : Allassac, Brignac-la-Plaine, Chartrier Ferrière, Chasteaux, Cublac, Cosnac, Juillac, Larche, Lissac, Malemort, Mansac, Nespouls, Noailles, Perpezac-le-Blanc, Saint-Bonnet-l'Enfantier, Saint-Cernin-de-Larche, Saint-Pantaléon-de-Larche, Sadroc, Saint-Pardoux l'Ortigier, Saint-Viance, Turenne, Varetz, Vignols, Yssandon et Jugeals-Nazareth.

4.Un territoire qui accompagne les acteurs vers la transition et le rebond
ÉCONOMIE | DIGITALISATION | SENSIBILISATION

AMBITION 6. Permettre aux familles de s'impliquer dans la transition écologique du territoire

OBJECTIFS DE L'AGGLO DE BRIVE POUR 2030

Energie/GES (2030) :
Habitants : Sensibilisation de 30% des ménages sur les thématiques : climat air et énergie

Impliquer les usagers

1 2 3

Action 34.

AGGLO AUTRE MO

Favoriser les économies d'eau chez les habitants

Convaincu de l'intérêt d'accompagner chaque usager de l'Agglo dans ses économies d'eau, le contrat de délégation du service de l'eau prévoit la mise en place d'un programme ambitieux avec le déploiement massif de kits économes à raison de 7000 unités installées/an. Ces kits sont composés de réducteurs de débit pour robinets et pommeaux de douche.

L'Agglo étudiera en parallèle la mise en place d'un dispositif d'aide aux particuliers en vue de l'équipement en matériel de récupération des eaux de pluie pour l'usage sanitaire notamment.

1 2 3

Action 35.

COMMUNES AGGLO AUTRE MO

Sensibiliser le grand public et animer le territoire

Les différents services de l'Agglo continueront de se mobiliser pour communiquer sur les enjeux de la transition écologique et énergétique et sur les pratiques :

- Réaliser des actions d'animation grand public (semaine du développement durable, mobilité, visites...).
- Sensibiliser les jeunes (opération type Défi class énergie, inter Accueils de Loisirs, lycées...)
- Utiliser la voie verte comme support de communication et d'animation
- Réaliser une Maison de l'eau (SIAV)
- Créer des évènements type concours : famille à énergie positive, concours de startup d'entreprise d'innovation en matière de développement durable et RSE, ...

Les communes de l'Agglo sont nombreuses à organiser des évènements destinés à sensibiliser les habitants. Randos écolos (Varetz), ateliers thématiques Lissac, Malemort, St-Cyr-la-Roche), journée citoyenne (Chartrier-Ferrière), commission dédiée (Varetz) ponctuent ainsi l'agenda des communes.

Action 36.

SIRTOM AGGLO AUTRE MO

Actions partenariales autour de la réduction du volume de déchets

L'Agglo accompagnera et soutiendra la promotion des actions menées par le SIRTOM et la ressourcerie en matière de lutte contre le gaspillage et de réduction des déchets : « Défi Famille 0 déchet », consommation en vrac, troc, guide zéro déchet...

Action 37.

SIRTOM AGGLO AUTRE MO

Actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire

Le SIRTOM s'emploiera à travailler chaque année auprès d'une dizaine d'écoles afin de sensibiliser le jeune public et agir contre le gaspillage alimentaire.

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Action 38.

AGGLO AUTRE MO

Accompagner les initiatives de jardins partagés et d'alimentation solidaire

Deux types d'actions sont envisagées :

- En lien avec la création de nouveaux jardins partagés (Ayen, Allassac, Ste-Féréole, Saint-Solve, Mansac, Objat, Fadat et les Chapélies à Brive...), des actions de formation/sensibilisation pour former aux techniques de maraîchage pourront être proposées
- Actions de sauvegarde de la biodiversité alimentaire cultivée en collaboration avec le milieu associatif

Action 39.

AGGLO COMMUNES

Accompagner et communiquer sur les projets collectifs citoyens

- Ouverture à la participation citoyenne du projet photovoltaïque de Saint Pardoux.
- Inciter à la constitution d'associations de propriétaires forestiers pour une gestion adaptée de la forêt.
- Accompagnement des projets de éco-hameaux et d'autoconsommation énergétique et agricole (assistance technique).

Action 40.

COMMUNES

Mettre en place des actions de police de l'environnement

Soucieuse de préserver les zones naturelles et d'agir contre les dépôts sauvages de déchets, la ville de Brive élaborera un programme d'actions en s'appuyant sur les dispositions du code de l'environnement et le pouvoir de police du maire.

4.Un territoire qui accompagne les acteurs vers la transition et le rebond
ÉCONOMIE | DIGITALISATION | SENSIBILISATION

AMBITION 7. Être au côté du monde économique pour favoriser la transformation, le rebond

OBJECTIFS DE L'AGGLO DE BRIVE POUR 2030

Energie/GES (2030) :

Tertiaire : -34% de consommations énergétiques et -45% d'émissions de GES (rénovation de 65% des bâtiments tertiaires privés, et substitution de 80% des énergies fossiles par des énergies renouvelables).
Industrie : -27% de consommations énergétiques et -50% d'émissions de GES (Amélioration des process, substitution de 30% des énergies fossiles par des énergies renouvelables).
Agriculture : -10 % de consommations énergétiques et -16 % d'émissions de GES (modification des pratiques culturales et d'élevage sur 15% de la SAU (5000 ha environ), mesures d'efficacité énergétique sur 10% des bâtiments agricoles).
Adaptation : Développer une agriculture adaptée et résiliente face au changement climatique conformément aux principes du projet alimentaire territorial.

Encourager les projets de développement

Action 41.

AGGLO

Accompagner les TPEs des secteurs du commerce, artisanat, CHR, loisirs, culture et agriculture dans leurs investissements.

L'Agglo de Brive mène une politique volontariste. L'Agglo de Brive accompagne et soutient les TPEs du territoire dans le cadre de leurs projets d'investissement productif, de transition énergétique, de développement digital et de cybersécurité dans une perspective de création, de développement ou de diversification d'activité.

- L'animation, par des prestataires locaux, d'ateliers gratuits de sensibilisation et/ou pratique aux outils numériques existants (réseaux sociaux, pratique e-commerce, Google My Business, référencement naturel, identité visuelle et graphique...)
- L'octroi d'une aide financière pour les investissements liés au développement digital (la création d'un site internet, d'un site e-commerce, prestations relatives aux réseaux sociaux ainsi que les investissements en termes de cybersécurité (la mise en conformité du système et des données, la formation des salariés, audit et réponse à incident et remédiation).
- L'octroi d'une aide à la réalisation de travaux, d'achats de matériels et d'équipements nécessaires au démarrage, développement ou diversification de leur activité.

Action 42.

AGGLO AUTRE MO

Intégrer les enjeux de développement durable dans le soutien aux entreprises

Sobriété énergétique, énergies renouvelables, mobilités, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) sont autant de sujet que les entreprises sont amenées à prendre en compte dans leur développement. Une réflexion sera initiée pour mieux les accompagner sur ces sujets notamment dans le cadre du programme de travail de Brive Entreprendre.

Vers une agriculture durable et une alimentation saine

OBJECTIFS DE L'AGGLO DE BRIVE POUR 2030

Séquestration carbone – (2030) : Modification des pratiques culturales et d'élevage sur 15% de la SAU (5000 ha environ)

Action 43.

AGGLO COMMUNES

Engager et développer l'achat local en restauration scolaire

De multiples rencontres ont été d'ores et déjà été effectuées avec différents opérateurs (Chambre Agriculture, grossistes, écoles, producteurs...) pour essayer de répondre à cette volonté commune de promotion des denrées alimentaires locales, le tout dans le cadre légal de la commande publique. L'objectif est d'atteindre 20% de produits bio et 30% de produits sous signes officiels de la qualité et de l'origine. Pour cela la collectivité s'engage à :

- Engager la cuisine centrale de Brive dans une démarche d'achat local.
- Poursuivre les contractualisations avec les producteurs locaux dans les restaurants scolaires des communes de l'Agglo.
- Identifier les besoins nouveaux de la restauration hors domicile (restaurants, portage repas à domicile, écoles...) et des industriels.

Action 44.

AGGLO AUTRE MO

Favoriser l'installation et le développement de la production légumière en zone rurale

- Projet d'espaces test : aménagement de deux lots de maraichage avec des infrastructures et du matériel commun (2023) et lancement du premier appel à candidature (2024).
- Faciliter la recherche de foncier pour les candidats au maraîchage (projet en cours à St-Cernin-de-Larche).
- Accompagnement des agriculteurs bio en conversion par un tutorat : en lien avec l'association Agribio, accompagnement des agriculteurs bio en installation / en test / en conversion grâce au tutorat de producteurs bio.

Action 45.

AGGLO COMMUNES

Repérer les sites potentiels pour le développement de l'arboriculture urbaine

- Identification des espaces urbains valorisables en arboriculture notamment dans les zones d'activités
- Démarchage des entreprises et des porteurs potentiels

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Action 46.

AGGLO AUTRE MO

Expérimenter et vulgariser de nouvelles pratiques agricoles en maraichage et petits fruits

- Projet d'innovation expérimentale agricole urbaine de Blédina
- Projet de reconversion de l'Association Départementale pour l'Information et le Développement Agricole (ADIDA) vers un projet « réhabilitation des sols/transmission des pratiques agricoles... »
- Étudier l'intérêt d'un projet micro-aquaponie sur le site de l'ADIDA (assistance technique)
- Faire émerger des groupes d'agriculteurs sur des productions fruitières, légumières ou céréalières

Action 47.

AGGLO COMMUNES

Sensibiliser, former et accompagner les agriculteurs du territoire

- Sensibiliser/former les agriculteurs à des modes plus économes en eau ou des méthodes limitant la consommation (cultures voilées, mulch, goutte à goutte, ...)
- Sensibiliser/former les agriculteurs sur les techniques culturales simplifiées, les cultures intermédiaires pour favoriser le stockage carbone.
- Accompagner à la conversion en AB : journées de sensibilisation, accompagnement technique individuel (dont pré-diagnostic « gratuit »), organisation de formations, etc.
- Accompagner à la replantation de haies.

5. Un territoire intelligent et connecté

EXPÉRIMENTATION | OUTILS DIGITAUX DE GESTION | APPLICATIONS MOBILES

L'Agglo souhaite développer une stratégie globale de territoire intelligent et connecté pour adresser les enjeux de demain et répondre à deux principaux objectifs :

- La sensibilisation et l'information citoyenne dans une logique participative (mise en place de capteurs environnementaux, énergétiques, d'outils interactifs communicants..., pour favoriser l'intelligence collective).

- La connaissance approfondie du territoire, de son patrimoine et l'amélioration de l'efficacité du service public (relevés automatiques, déclenchement d'intervention, optimisation du service rendu, alertes...).

Principaux constats et chiffres clés

Le numérique est une opportunité technique au service du territoire ; pour autant, il génère un tel impact technologique et organisationnel qu'il soulève en propre de nouveaux enjeux fortement liés à la gestion et à la gouvernance des données.

Entre 2010 et 2015 le volume des données mondiales a été multiplié par 6 ; il sera multiplié par 45 entre 2020 et 2045.

Réalisations

- Construction d'un réseau public Très Haut Débit (THD) pour 34 des 48 communes de l'Agglo (14 communes couvertes par réseau FTTH Orange).

- Briv'Accélère : dispositif de soutien à la transformation numérique des acteurs économiques locaux.

AMBITION 8. Mettre les outils digitaux au service de la gestion durable du territoire et des habitants

Améliorer l'efficience du service public et l'impact environnemental grâce au digital

1 2 3

Action 48.

AGGLO COMMUNES

Monitorer le territoire

- Attribution de puces RFID pour la gestion patrimoniale (un ID pour chaque objet du patrimoine) : la « Sérialisation » ou identification unique de chaque objet du patrimoine (mobilier urbain, arbres, jeux, défense incendie, ...) de la collectivité permet une gestion individualisée et une traçabilité des actions effectuées sur le patrimoine concerné. Les informations pourraient être ouvertes au grand public.
- Mise en place de capteurs (objets connectés) remontant des informations via un réseau de télécommunication basse consommation pour monitorer en temps réel le patrimoine, informer et alerter (Etat des points lumineux, relevés de compteurs...).
- Construction d'un réseau de collecte de données (capteurs) de type LoRa (LPWAN), mutualisé avec l'ensemble des communes de l'Agglo afin de mener différentes stratégies d'internet des objets (IoT) à la fois communautaires et communales.

1 2 3

Action 49.

AGGLO COMMUNES

Plateforme dédiée à l'internet des objets et superviseurs métiers
Les plateformes IoT

Développement d'un ensemble de services qui permettent de collecter, stocker, corréler, analyser et exploiter des données issues des objets connectés.

Action 50.

AGGLO COMMUNES

Gouvernance et souveraineté de la donnée (Cloud et bases de données propriétaire)

Réflexion sur le stockage des données que produisent les collectivités de l'Agglo (recours au mode SaaS et des hébergements distants) afin d'en garantir un accès permanent sans risque pour la sécurité des systèmes d'information.

Action 51.

AGGLO COMMUNES

Outils d'analyse des données et d'aide à la décision

- Création d'un poste de « Data Analyst » pour exploiter les données de la collectivité (services et objets connectés)
- Mise en place d'un observatoire de la donnée pour produire des informations utiles aux décisions.

Action 52.

COMMUNES

GMAO pour la gestion des interventions (déclenchement, optimisation, analyses)

La Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) permet de coordonner l'ensemble des interventions, d'en mesurer l'efficience et d'améliorer la gestion patrimoniale. La GMAO doit être pilotée avec le SIG pour avoir d'une part une synthèse de l'activité des services de la collectivité (GMAO) et d'autre part un contrôle sur la gestion patrimoniale (SIG).

Favoriser l'intelligence collective et l'émergence de nouveaux services

1 2 3

Action 53.

E-CABB moteur de recherche local

AGGLO

Dans le prolongement de Briv'Accélère, l'Agglo souhaite lancer un outil de recherche et de mise en valeur des initiatives e-commerce de son territoire : www.e-cabb.fr.
Accessible par tous et depuis tous les supports numériques, e-cabb a pour objectif de référencer l'ensemble de l'offre commerciale et artisanale de proximité proposant de la vente en ligne.

1 2 3

Action 54.

Développement de *Brivenpoche*

COMMUNES

Brivenpoche est Brivenepoche est un utilitaire gratuit sur smartphone disponible via les plateformes de téléchargement IOS ou Android permettant aux usagers de faire des réclamations, trouver un point wifi gratuit, un stationnement, des toilettes publiques, une boîte à lire. Cette application fait aussi le lien avec le guichet des services à la famille, avec le réseau de transports urbains. L'objectif sera à court et moyen termes de développer cet outil pour y intégrer de nouvelles fonctionnalités de nature à simplifier la ville.

Action 55.

COMMUNES

Identifier les emplacements de stationnement disponibles en surface, afin notamment de faciliter le stationnement PMR et favoriser les véhicules électriques la ville de Brive prévoit :
- Équiper les places de stationnement de capteurs d'occupation.
- De mettre en place des lecteurs de plaques sur les parcs en enclos et en surface pour faciliter notamment le stationnement pour personnes à mobilité réduite.

6. Un territoire qui soutient l'aménagement durable

MOBILITÉ | HABITAT

Espaces publics, mobilité, habitat, les normes et référents se renouvellent pour faire émerger des villes et des usages plus en phase avec les considérations écologiques. Dans le cadre de leurs compétences, les collectivités prennent évidement toute leur part pour aller vers un aménagement et un développement plus durable du territoire.

Principaux constats et chiffres clés

- 42 % des résidences principales ont été construites avant 1970.
- Avec 34 % de la consommation énergétique sur le territoire de l'Agglo, le secteur résidentiel représente un enjeu important en matière de lutte contre le gaspillage. Des réponses locales sont apportées pour accentuer les résultats positifs déjà obtenus depuis plus de vingt ans.
- 8% de déplacements par vélo c'est l'objectif fixé par le schéma directeur cyclable d'ici 10 ans.

Réalisations

Plan vélo

- **Développer les voies praticables pour les vélos et des itinéraires Est/Ouest et Nord/Sud sécurisés, en employant toute la gamme des infrastructures existantes** : bandes cyclables, espaces partagés, zone 30, piste cyclable...
- **Déployer en ville les équipements** : indispensables à la pratique du vélo, avec une offre de service concentrée dans les lieux identifiés à fort potentiel (gare, parcs-relais, hôpital, logements collectifs) : 4 stations de gonflage,230 places en box sécurisés,400 nouveaux arceaux.
- **Encourager la pratique du vélo** : un service de location de vélos électriques existe depuis 2019 pour promouvoir la connaissance et l'utilisation du Vélo à Assistance Électrique (VAE), par une location au jour, à la semaine ou au mois.
- **Déployer les abris de recharge de VAE et de véhicules, notamment sur les sites touristiques.**

Parking-relais pour encourager l'alternative à l'automobile

Les premiers parkings-relais ont été déployés sur la zone de Brive Laroche et en ville à proximité de l'espace des Trois Provinces. Le fonctionnement est simple : en échange du stationnement du véhicule, l'usager peut emprunter gratuitement les réseaux de transports collectifs. Pour être attractifs, les p+r proposent également d'autres services : bornes de recharge pour véhicules électriques (gratuites), espace de co-voiturage, équipements pour le stationnement de vélos.

Un outil performant : l'Opération Programmée d'Amélioration de Habitat (OPAH)

L'OPAH est un programme destiné à inciter les investisseurs à soutenir la réhabilitation de l'habitat privé ancien. A ce titre, il mobilise diverses aides financières destinées à la rénovation énergétique de l'habitat. Depuis le lancement de l'opération en 2017, ce sont 965 projets qui ont été accompagnés, générant un montant total de 6,8 M€ de travaux.

Un réseau de transport en commun en pleine évolution

De l'hydrogène pour des bus plus propres. L'équipement des bus du réseau « Libéo » en véhicules électriques n'est qu'une étape, avant développer le mix énergétique dans la motorisation des bus (hydrogène et autres).

6. Un territoire qui soutient l'aménagement durable
MOBILITÉ | HABITAT

AMBITION 9. Favoriser une mobilité économe

Au quotidien, pour les loisirs ou le travail, les déplacements sont à la croisée des différents enjeux du développement durable, entre les besoins de mobilité économique, l'accès le plus large aux différents modes de transport et la promotion des alternatives peu ou non polluantes.

OBJECTIFS DE L'AGGLO DE BRIVE POUR 2030

- **Séquestration carbone (2030)** : Développer l'utilisation des biomatériaux pour une séquestration durable.
- **Energie/GES (2030) :**
  Transports : -20% de consommations énergétiques et -50% d'émissions de GES (amélioration technologique des moteurs gain 10%, et faciliter les mobilités cyclables avec aménagement de pistes par exemple, et ¼ des ménages (12500 environ) dispose d'un véhicule électrique ou GNV, 1/5 des actifs (12800 personnes environ) change de pratique de mobilité).

Disposer d'une offre multimodale et attractive

1 2 3

Action 56. AGGLO

Améliorer le niveau de service des modes de transport

Faire augmenter le nombre d'usagers des transports en commun suppose d'améliorer progressivement le niveau de services :

- Faciliter le parcours usager (billettique, gratuité pour les seniors l'après-midi, la navette, wifi...).

- Favoriser l'articulation des modes de transport (parkings de service, horaires coordonnés...).
- Tester une offre de service de Transport à la Demande (TAD) sur une zone rurale en heure de pointe.

Action 57. COMMUNES

Déployer des bornes de recharge pour véhicules électrique

Le déploiement de réseaux d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE) doit accompagner et même anticiper les ventes de véhicules électriques. Chaque fois que cela sera possible, les nouveaux projets intègreront aux aménagements une borne de recharge (ex réfection avenue Zola).

Les bornes de chargement et de stockage rapide sont techniquement installables en zone rurale. Les cofinancements mobilisables seront donc de nature à accélérer leur déploiement sur l'ensemble du territoire communautaire.

En parallèle une expérimentation visant à tester les infrastructures de recharge de véhicule électrique (auto et vélo) en autoconsommation sera mise en place.

1 2 3

Action 58. COMMUNES AGGLO AUTRE MO

Améliorer la desserte ferroviaire

Il s'agit d'éclairer la faisabilité technique et financière du projet qui est de gagner 1h sur le meilleur trajet entre la métropole bordelaise et la gare la plus éloignée du bassin. D'évaluer l'impact de l'amélioration des temps de parcours en termes de trafic (fréquentation et report modal), de bénéfices socio-économiques et environnementaux, de régénération simple de l'infrastructure et d'évolution des infrastructures. D'intégrer l'évolution des modes de motorisation à l'hydrogène.

En parallèle la collectivité lancera une étude socio-économique sur la faisabilité d'une halte ferroviaire à l'ouest du pôle urbain.

Concernant le matériel roulant, la région Nouvelle-Aquitaine mène une politique de verdissement avec le développement
- du train à batterie rechargeable en gare (expérimentation prévue en 2024),
- du train au BioGNV (expérimentation également prévue en 2024),
- du train hybride alimentation électrique par caténaire/moteurs thermiques/batterie stockant l'énergie récupérée via freinage (expérimentation en 2023).

Accompagner les mobilités nouvelles

1 2 3

Action 59.

AGGLO

Déployer les mobilités douces alternatives à la voiture

• Accompagnement des initiatives et solutions permettant une plus grande multimodalité (vélo...).
• Évaluation de l'évolution des usages en matière de mobilité douce par une enquête déplacement.
• Réflexion pour une meilleure sécurisation des bandes cyclables.

1 2 3

Action 60.

AGGLO COMMUNES

Etre exemplaire sur les pratiques de la collectivité

• Engager le renouvellement de la flotte de véhicules de la collectivité (bennes, véhicules légers) dans une logique de transition énergétique.
• Engager le renouvellement de la flotte de bus de la collectivité (étude, test, achat).

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Action 61.

AGGLO

Accompagnement du partage de la voiture (autopartage, covoiturage, autostop organisé...)

• Déploiement d'un service de covoiturage et d'autostop organisé sur le territoire, axé autour de corridors, en complément des services de transport à la demande.
• Déploiement d'un service d'autopartage sur le territoire :
Ces nouveaux services de mobilité viendront compléter les services de transport en commun pour proposer une offre diversifiée à nos concitoyens sur l'ensemble de nos communes et notamment en milieu rural ou le développement du transport en commun ne semble pas être une solution adéquate.

Action 62.

COMMUNES AGGLO AUTRE MO

Accompagner une réflexion station de bioGNV sur le territoire

• Accompagner le porteur de projet dans le développement de la station bioGNV

6. Un territoire qui soutient l'aménagement durable du territoire
MOBILITÉ | HABITAT

AMBITION 10. Relever le défis d'un urbanisme durable et intégré

OBJECTIFS DE L'AGGLO DE BRIVE POUR 2030

Séquestration carbone (2030) : Développer l'utilisation des biomatériaux pour une séquestration durable
Energie/GES (2030) :
Résidentiel : -31% de consommations énergétiques et -50% d'émissions de GES (Rénovation partielle ou BBC de 40% des logements (hors HLM) soit 1600 logements par an, et rénovation de 60% des HLM au niveau BBC soit 181 logements par an)
Adaptation : Adapter les modes de vie pour une résilience face au changement climatique (intégration de l'adaptation dans les opérations de rénovation/aménagement)

Mettre les enjeux de développement durable au cœur de la politique de l'habitat

• Un guichet unique pour accompagner la rénovation du parc privé :

La Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat (MDUH, gérée par l'Agglo de Brive) assiste les projets de rénovations énergétiques portés entre autres par les particuliers et les professionnels du secteur : conseils techniques (choix de matériaux, modes de chauffage, isolation...), recherche de financements, etc.

1 2 3

Action 63.

AGGLO

Mettre en place un service d'accompagnement à la rénovation énergétique

- Accompagnement technique (objectifs 2021-2023).
- Information 1er niveau (900/an).
- Conseil personnalisé des ménages (400/an).
- Accompagnement rénovation globale des ménages (30/an).
- Sensibilisation/animation des ménages : cibler les personnes à faibles revenus ayant comme source d'énergie.
- Sensibiliser /animer les professionnels de la rénovation.
- Réaliser des audits énergétiques (50/an).
- Analyser la faisabilité d'accompagner le petit tertiaire.

Accompagnement financier :
OPAH/OPAh RU ; Prime énergie de l'Agglo : Prêts 1ère Clé ; Aide aux bailleurs sociaux.

Action 64.

AGGLO

Lutter contre la précarité énergétique et le logement indigne

- Identification des situations d'habitat indigne, dégradé, précaire à travers le partage d'informations avec les différents partenaires.
- Plan de formation des agents à la précarité énergétique.
- Repérage des logements vacants et identification des solutions.
- Recherche de solutions innovantes et inclusives pour réduire la précarité énergétique.
  Lors d'un premier repérage réalisé à Brive en 2020, 149 biens ont été considérés comme dégradés et susceptibles d'être vacants.
  Actuellement une prospection plus assidue par nombre de logement est en cours sur la rue de la République et l'Avenue de Paris. À ce jour, la rue de la République présente un taux de vacance de 24% (sur 130 logements, 32 sont vacants). Néanmoins 21 logements vont être remis sur le marché (réhabilitation ou création) pour 2022.

Aller vers des pratiques renouvelées pour l'aménagement urbain des villes

Les chantiers d'infrastructures doivent désormais intégrer des volets paysagers aboutis pour développer la biodiversité le long de nos rues et de nos avenues. À Brive, les chantiers de voirie majeurs s'accompagneront d'un projet paysager. Cette méthode a déjà été déclinée dans des opérations récentes (avenue de Paris, rue Massénat par exemple) et le sera sur celles à venir (avenue Zola, avenue Maillard, avenue Sémard...).

1 2 3

Action 65.

AGGLO COMMUNES

Multiplier les espaces partagés sur le territoire et entamer la réflexion sur la piétonisation du centre-ville

La mise en plateau progressive des centres-villes et centres-bourgs se poursuit pour notamment faciliter les parcours des piétons. Que ce soit dans le cadre d'un réaménagement global (Malemort, Saint-Pantaléon) ou d'une réflexion particulière (liaison douce entre sites d'intérêt, piétonisation, création de nouvelle voie de circulation douce autour d'un site naturel) les communes s'engagent pour faciliter les déplacements actifs et les espaces de rencontre.

La réalisation d'un schéma des zones piétonnes et le déploiement d'un plan de « zones apaisées » seront envisagés à Brive.

Action 66.

AGGLO

Offrir un accompagnement aux communes dans l'élaboration de leur PLU

L'ingénierie de l'Agglo sera mise à la disposition des communes notamment dans le but de :
- Systématiser dans les PLU les outils visant à limiter l'artificialisation des sols : coefficient de végétalisation et/ou coefficient de Pleine Terre et/ou Coefficient de Biotope par Surface (CBS).
- Mieux accompagner les communes dans l'usage des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématiques peu utilisées dans nos territoires.

1 2 3

Action 67.

COMMUNES AGGLO AUTRE MO

Démarrer une réflexion autour de la logistique urbaine et de la livraison du dernier kilomètre

L'approvisionnement des villes rime encore trop souvent avec pollution, encombrement de l'espace de voirie et du trafic, insécurité routière. Avec l'explosion des livraisons directes aux particuliers et le développement du e-commerce le phénomène ne fait que s'accroitre et les impacts de la logistique urbaine sur l'espace public et la qualité de l'air qu'augmenter. Dans la droite ligne des recommandations de la stratégie France Logistique 2025, la ville de Brive entend installer un groupe de travail réunissant les services concernés (voiries, stationnement, cœur de ville, commerces...) mais également les professionnels du secteur.

De ces échanges, des solutions pourraient rapidement émerger : réservation des aires de livraison, consignes à colis, charte logistique urbaine, modulation horaires livraisons, changement de motorisation...

Si bon nombre de ces actions sont de nature privée, la ville de Brive aura sans nul doute un rôle important à jouer et aura à faire évoluer la régulation de l'espace public, le stationnement...

AGGLO COMMUNES

Action 68.

Mise en place d'un guide des bonnes pratiques

Afin de mutualiser les connaissances et bénéficier du retour d'expérience des communes sur les thématiques du développement durable (rénovation énergétique, végétalisation, photovoltaïque, éclairage public...) l'Agglo travaillera avec les communes à l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques.

Action 69.

COMMUNES AGGLO

Mise en réseaux des services des espaces verts des communes

Les équipes en charge dans les communes des espaces verts ont un rôle important à jouer dans la réflexion sur le rafraichissement urbain et la végétalisation. La mise en réseaux des services espaces verts permettra de faire bénéficier aux services de temps d'échanges, d'actions-formations, mais aussi d'identifier éventuellement les besoins pour constituer des achats groupés.

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Action 70.

COMMUNES AGGLO AUTRE MO

Intégrer les critères climat-air-énergie-eau-environnement dans les démarches d'urbanisme et d'aménagement

Il s'agira de traduire de manière plus systématique les orientations élaborées dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

- Révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCot) avec prise en compte des contraintes environnementales et définition de préconisations.
- Prise en compte des critères par les autres communes de l'Agglo en cours de révision ou d'élaboration du PLU (avant la phase d'arrêt).

La préservation des zones humides devrait faire l'objet d'une attention particulière (éviter le mitage dans les PLU, prendre en compte l'eau et les milieux aquatiques dans les projets d'urbanisation.).

Action 71.

COMMUNES AGGLO AUTRE MO

Intégrer les écomatériaux et les matériaux recyclés dans le processus de renouvellement des équipements (jeux, mobilier urbain, voirie...)

De plus en plus de communes intègrent quand cela est possible les critères environnementaux dans le choix de leurs matériaux et équipements. À Varetz par exemple le choix s'est porté sur des matériaux biosourcés pour l'isolation extérieure des murs de l'école. L'effort se poursuit avec le choix d'espaces de jeux fabriqués à partir de matériaux recyclés et recyclables. Saint-Cernin-de-Larche devrait de la même manière s'orienter sur ce type de jeux. À Objat, le mobilier choisi pour l'espace loisirs Jacques Lagrave (table pique-nique, corbeille) est en PEHD, un matériau innovant solide recyclable.

Par ailleurs, la gestion des matériaux issus des terrassements notamment la mise en décharge devient une vraie problématique. La possibilité dans les marchés de la collectivité d'autoriser l'utilisation de matériaux recyclés comme matériau de remblais de tranchées apporterait une solution. Pour aller plus loin, une réflexion inter-service à laquelle serait associée les professionnels du secteur pourrait permettre d'identifier des solutions complémentaires.

Tableaux des actions jusqu'en 2027

			2022	2023	2024	2025	2026	2027
Action	1	Modernisation de l'éclairage public						
Action	2	Achat d'électricité verte pour l'éclairage public						
Action	3	Optimisation et rénovation énergétique des bâtiments publics						
Action	4	Réduction des consommations énergétiques des ouvrages d'assainissement						
Action	5	Identification des procédés moins énergivores pour l'alimentation de la piscine et de la patinoire et des autres équipements sportifs						
Action	6	Récupération d'énergie calorifique et hydraulique dans les réseaux						
Action	7	Développer la méthanisation agricole et urbaine sur le territoire de l'Agglo						
Action	8	Projet de microcentrale de la Mouthe sur la Vézère						
Action	9	Porter un contrat territoire énergies thermiques						
Action	10	Accompagner l'émergence d'une filière « hydrogène vert » sur le territoire						
Action	11	Déploiement du réseau biomasse						
Action	12	Plan de développement du photovoltaïque						
Action	13	Accompagner le développement du photovoltaïque au sein des entreprises						
Action	14	Déployer la collecte des biodéchets						
Action	15	Faire évoluer la collecte						
Action	16	Adopter une stratégie globale et prospective de la gestion des déchets						
Action	17	Etre exemplaire en matière de tri du papier et accompagner les communes qui le souhaitent.						
Action	18	Impulser collectivement de nouvelles initiatives zéro déchets						
Action	19	Faciliter le réemploi et la réparation						
Action	20	Ramener du végétal dans les espaces publics						
Action	21	Développer les ilots de fraicheur sur le territoire						
Action	22	Favoriser la biodiversité						
Action	23	Renaturation des berges de la Corrèze						
Action	24	Réhabilitation du parc des Perrières						
Action	25	Développer l'écopastoralisme pour l'entretien des espaces verts						
Action	26	Valorisation de l'école des Vergnes						
Action	27	Amélioration du rendement du réseau d'eau potable						
Action	28	Réduire les consommations d'eau de la collectivité						
Action	29	Réutiliser les eaux de pluies						
Action	30	Construire une vision partagée de la ressource en eau afin de palier le risque de raréfaction de la ressource en eau (Vézère à sec en 2050)						
Action	31	Réutilisation des eaux usées prétraitées						
Action	32	Elaborer un schéma de gestion des eaux pluviales						
Action	33	Révision du PPRI pour intégrer les affluents de la Vézère						

Tableaux des actions jusqu'en 2027

			2022	2023	2024	2025	2026	2027
Action	34	Favoriser les économies d'eau chez les habitants						
Action	35	Sensibiliser le grand public et animer le territoire						
Action	36	Actions partenariales autour du zero déchet						
Action	37	Actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire						
Action	38	Accompagner les initiatives de jardins partagés (Brive, Ayen, Allassac, Saint Solve, ...) et d'alimentation solidaire						
Action	39	Accompagner et communiquer sur les projets collectifs citoyens						
Action	40	Mettre en place des actions de police de l'environnement						
Action	41	Accompagner les TPEs des secteurs du commerce, artisanat, CHR, loisirs, culture et agriculture dans leurs investissements.						
Action	42	Intégrer les enjeux de développement durable dans le soutien aux entreprises						
Action	43	Engager et développer l'achat local dans la restauration collective						
Action	44	Favoriser l'installation et le développement de la production légumière en zone rurale						
Action	45	Repérer les sites potentiels pour le développement de l'agriculture urbaine						
Action	46	Expérimenter et vulgariser de nouvelles pratiques agricoles en maraichage et petits fruits						
Action	47	Sensibiliser, former et accompagner les agriculteurs du territoire						
Action	48	Monitorer le territoire						
Action	49	Plateforme dédiée à l'internet des objets et superviseurs métier						
Action	50	Gouvernance et souveraineté de la donnée (Cloud et bases de données propriétaire)						
Action	51	Outils d'analyse des données et d'aide à la décision (Système d'Information Géographique – SIG, observatoire, « Data Analyst »)						
Action	52	GMAO pour la gestion des interventions (déclenchement, optimisation, analyses)						
Action	53	E-CABB (E-commerçants et artisans du Bassin de Brive) : mon moteur de recherche local						
Action	54	Développement de Brivenpoche						
Action	55	Identifier les emplacements de stationnement disponibles en surface , faciliter le stationnement PMR et favoriser les véhicules électrique						
Action	56	Améliorer le niveau de service des modes de transport						
Action	57	Déployer des bornes de recharge pour véhicules électriques						
Action	58	Améliorer la desserte ferroviaire						
Action	59	Déploiement des mobilités douces alternatives à la voiture						
Action	60	Etre exemplaire sur les pratiques de la collectivité						

			2022	2023	2024	2025	2026	2027
Action	61	Accompagnement du partage de la voiture (autopartage, covoiturage, autostop organisé, ...)						
Action	62	Accompagner l'installation d'une station de bioGNV sur le territoire						
Action	63	Mise en place d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique						
Action	64	Lutte contre la précarité énergétique et le logement indigne						
Action	65	Multiplier les espaces partagés sur le territoire et entamer la réflexion sur la piétonisation du centre-ville						
Action	66	Offrir un accompagnement aux communes dans l'élaboration de leur PLU						
Action	67	Démarrage d'une réflexion autour de la logistique urbaine et de la livraison du dernier kilomètre						
Action	68	Mise en place d'un guide des bonnes pratiques						
Action	69	Mise en réseau des services des espaces verts des communes						
Action	70	Intégration de critères climat-air-énergie-environnement dans les démarches d'urbanisme et d'aménagement						
Action	71	Intégration des écomatériaux et des matériaux innovants dans le processus de renouvellement des équipements (jeux, mobilier urbain, voirie…)						

Plan climat

Territoire en transition
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.
9, avenue Léo Lagrange, 19100 Brive
Tél : 05 55 74 10 00
territoireentransition@agglodebrive.fr